

LIAISON RETRAITÉS Drôme-Ardèche n°81

octobre - novembre - décembre 2025
15 décembre



Valence 18 & 30 septembre
Mobilisation pour défendre le monde du travail.
Les retraités étaient là !



RETRAITÉS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Journée d'Information CCAS - Valence 1^{er} décembre





ÉDITO



P 2 Édito

Action revendicative

P 3 Journée d'action du 30/09 -
les suites

P 4 Municipales 2026

P 5 Enquête sur le numérique

P 6 Journée Information CCAS

Dossiers

P 7 Pour une école de la
réussite

Activités des Sections

P 8/9/10/11 Semaine Bleue

P 12 Assemblée Générale

P 13/14 Journées Conviviales

Informations pratiques

P 15 Cotisations syndicales

P 16 Mutuelles

Ils nous ont quitté

Agenda

Vous pouvez aussi nous suivre sur

facebook

SYNDICAT DES RETRAITÉS
DRÔME ARDÈCHE
ou sur notre site :

cfdt-retraités.fr/Drome-Ardeche

“ Les députés ont voté la suspension de la réforme des retraites de 2023.

Pour la CFDT, il est désormais « essentiel d'ouvrir un débat sérieux sur l'avenir des retraites », et ensuite « les citoyens agiront en conscience en votant à la prochaine élection présidentielle ».

De nombreux sujets pourront ainsi être abordés tels : le contenu du travail, la pénibilité et l'usure au travail, quel système de retraite, le financement de notre protection sociale, l'emploi des jeunes et des seniors ...

En d'autres termes, quel choix de société voulons nous pour aborder le problème démographique, le vivre ensemble intergénérationnel en incluant la dépendance, la justice fiscale pour la justice sociale.

Tous ces points ne peuvent être traités que sur le long terme et méritent mieux que des débats à l'emporte-pièce à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Espérons que la période actuelle mette un peu de plomb dans la cervelle de nos politiques, mais je m'égare, je m'égare ...

Nous retraités CFDT avons une feuille de route issue de nos congrès par exemple en matière de pouvoir d'achat, de dépendance, de notre place dans la société. Notre syndicat est pleinement engagé dans la recherche de mandats dans les CCAS et CIAS, dans la mise en place des SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie), pleinement engagé également dans l'enquête à venir sur les pensions modestes qui nous permettra, tant au niveau national que départemental, de mettre en évidence la réalité de nos revenus.

Toutes et tous adhérents et militants retraités CFDT serons associés à ces actions. ”

Gérard JANVIER
Secrétaire Général

30 septembre 2025

Matin coloré, après-midi studieux

Bien visibles Place Porte Neuve, avec 300 tracts distribués nous avons pu échanger avec des jeunes et des moins jeunes sur le rôle indispensable des aidants et leurs droits.

L'après-midi, nous nous sommes intéressés à la mise en place du SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie) de nos deux départements.

Celui-ci est la coordination locale de l'ensemble des acteurs des parcours des personnes, et l'engagement d'un socle commun de missions dans nos départements pour l'accueil, l'information et l'orientation, l'évaluation des situations de perte d'autonomie et l'attribution des droits. Il a aussi un rôle de coordination des parcours et de mise en œuvre d'actions de prévention et de repérage. Uniquement numérique actuellement, ceux qui n'ont pas accès à l'informatique et ceux qui se découragent sur l'accessibilité, sont éliminés ... Mais c'est déjà un début.

Rien de nouveau, si ce n'est une volonté affichée de travail en complémentarité ... Mais sans moyens supplémentaires !

Le SPDA n'est autre que la mise en œuvre de synergies des différents acteurs concernés par l'accompagnement sur la perte d'autonomie....

Le CDCA y joue un rôle particulier.

Grâce à la participation de Mohamed, adhérent Interco et assistant social au Conseil départemental nous avons pu découvrir que le Département avait déjà un outil ... inconnu du public qui indique un certain nombre de points d'accès selon les thématiques.

Avoir un point d'accueil physique pose la question du maillage du territoire, de la continuité du service public et donc la question des moyens !

Pour nous, CFDT Retraités, la priorité est que les usagers aient accès aux services concernés :

- sans devoir faire un parcours du combattant,
- en ayant un accès possible quel que soit leur lieu de résidence,
- en pouvant contacter des interlocuteurs physiques et effectuer des démarches avec des documents papiers.

Comme convenu, nous avons sollicité un rendez-vous auprès des Présidents des Conseils départementaux.

Dans la Drôme nous avons rencontré la Vice-présidente chargée des solidarités ainsi que la directrice des services solidarités, étonnées que le site de Drôme Infos et les plateformes

téléphoniques nous apparaissent peu connues. Nous avons exprimé nos attentes en matière de communication sur l'information concernant les points d'accueils.

Dans l'Ardèche nous attendons !

Mireille DEPIT ■

Bon à savoir

Dans la DRÔME Le Conseil départemental a mis en place 2 plate-formes téléphoniques, celles-ci assurent le lien avec les structures à contacter.

- Une pour les **questions d'autonomie**, à la Maison Départementale de l'Autonomie : Drôme Solidarités, tél. 04 75 79 70 09, dromesolidarites@ladrome.fr, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, fermeture le jeudi après-midi.

- Une pour toutes les **questions sociales** : avec une permanence téléphonique au 04 75 79 70 33, et un site accessible par :

<https://www.ladrome.fr/actualites/drome-infos-toute-linfo/>.

Ce site permet la localisation et, selon les problématiques, indique les structures de proximité pouvant apporter une réponse.

Enquête sur l'usage des outils numériques

Vous êtes

Un homme Une femme Votre âge :

Disposez-vous d'une connexion internet ? Oui Non

Disposez-vous d'outils numériques de communication ?

Ordinateur Smartphone Tablette

Utilisez-vous un ordinateur ? Oui Non

Quel type d'ordinateur utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

PC Mac Je ne sais pas

Depuis combien de temps ? Moins de 5 ans Plus de 5 ans

Quels navigateurs utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

Microsoft Edge Google Chrome Mozilla Firefox

Apple Safari Je ne sais pas

Quelle est votre fréquence de connexion à internet ?

Tous les jours Une à deux fois par semaine Jamais

Faites-vous des achats sur Internet ? Oui Non

Quel usage faites-vous de votre téléphone mobile ? (plusieurs réponses possibles)

Navigateur sur internet Échanger des messages via des applications

Téléphoner via des applications

À quelle fréquence utilisez-vous votre messagerie ? (boîte mail)

Tous les jours 1 à 2 fois par semaine Plus rarement

Jamais

Avez-vous participé à des visioconférences ? Oui Non

Utilisez-vous ? (exemples)

Teams Zoom Signal Messenger

Quelles utilisations auriez-vous besoin d'apprendre et/ou d'approfondir ?

- Bureautique (traitement de texte, tableur)
- Divertissement (jeux, musique, vidéo, photo, presse/actualité...)
- Loisirs (réservation de vacances, concerts/spectacles, évènement sportif)
- Lien social (réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp, Snapchat, Tik-Tok, Pinterest, YouTube, ...)
- Démarches administratives (banque en ligne, CAF, impôts, carte grise, etc.)
- Recherche d'informations/formations (recettes, tuto bricolages, loisirs créatifs, e-learning)
- Sécurité informatique (protéger ses données personnelles, faire des achats en lignes, éviter les pièges !)
- Autres besoins

Si vous souhaitez une information ou formation merci de préciser

Votre nom Prénom

VOUS POUVEZ NOUS COMMUNIQUER VOS RÉPONSES

avant le 20 janvier – par mail dromeardeche@retraites.cfdt.fr

ou courrier CFDT Retraités – Maison des syndicats – 17 rue G Bizet 26000- VALENCE

CCAS : à vos marques, prêts, partez !



Après de multiples coups de téléphone, ce sont plus 80 adhérents qui à ce jour ont répondu « pourquoi pas » à nos sollicitations pour siéger dans les CCAS ou CIAS.

Pour leur permettre de décider en toute connaissance de cause, le syndicat a organisé une journée d'information le 1er décembre. Certains n'ont pu participer.

Mais venir à Valence lorsqu'on est à Mirabel aux Baronnies ou Vallon Pont d'Arc n'est pas évident. Les questions de santé ou les tâches de proche aidant ont aussi empêché certains d'être présents (ils recevront les documents !). Nous étions plus de 50 !

Agir en proximité : une opportunité.

La journée a permis d'avoir les premiers éléments sur les attributions des CCAS - CIAS, leurs missions, les moyens dont ils disposent.

Cela a aussi été l'occasion de faire un point sur leurs compositions, et une première approche sur leurs fonctionnements.

Nous avons également listé les appuis dont nous disposons : les mandatés dans les caisses de protection sociale, à France Travail, les collègues du syndicat Interco (dans lequel sont les adhérents des Conseils départementaux) ...

Le syndicat Retraités apportera son soutien à tous les mandatés par des rencontres régulières et des informations complémentaires.

Un débat animé.

Quelle position à prendre face à une municipalité d'extrême droite ?

La position Confédérale et de l'Union Confédérale des Retraités est claire : " **face aux élus d'extrême droite, on ne discute pas avec eux ... !** ".

Mais que fait-on face à ceux qui ont leur soutien ou ceux qui avancent masqués ?

Même si ce point interroge certains, quelle position avoir avec les listes qu'ils soutiennent ?

Les positions de l'extrême droite sont contraires à nos valeurs. Certains participants estiment que dans ce cas nos candidatures ne seront pas retenues... ou qu'au mieux on pourra les faire évoluer...

Pour d'autres, candidater dans ces conditions, c'est inconcevable.

C'est le Conseil du 16 mars qui prendra la décision.

Dans l'attente, participez aux débats « *démocratie* » organisés en proximité par l'inter-pro. Vous trouverez des éléments dans votre espace adhérent, aller sur « *mes accès* » ; choisir ARC puis Fiche thématique – « *lutter contre les idées de l'extrême droite : une priorité syndicale* », cliquer en bas de page : « *pourquoi combattre les idées d'extrême droite est une priorité en tant qu'adhérent ?* » puis sur le bandeau de droite « *les ressources* ».

Et maintenant ?

Bien sûr nous allons proposer des candidats dans un maximum des 126 communes qui ont obligation de mettre en place un CCAS (plus de 1500 habitants) et dans les 5 CIAS. On peut aussi en proposer dans les communes plus petites qui ont un CCAS (si vous en connaissez, merci de nous les communiquer).

Proposer ... Car la décision de désignation appartient au Maire.

Pour les adhérents dont la candidature aura été retenue, nous organiserons, dès le mois d'avril, une formation pour qu'ils soient à l'aise dans leur mandat.

Évidemment, nous poursuivrons les échanges tout au long de la mandature (qui dure 6 ans).

Mireille DEPIT ■

Pour une école de la réussite

Thierry CADART, notre invité pour cette rencontre sur l'École, a été professeur de maths, et a exercé les mandats de secrétaire général du SGEN et de secrétaire fédéral CFDT. Il fait actuellement partie de la délégation CFDT au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il suit en particulier les questions d'enseignement, de formation, de communication. Récemment plusieurs rapports du CESE sont sortis : sur l'école de la réussite, sur l'enseignement supérieur. Une convention citoyenne sur les temps de l'enfant est en cours.

Égalité des chances

Nous souhaitons avec son aide réfléchir à l'école que nous voulons. Une phrase prononcée pendant la réunion : « on nous fait croire que l'école est pour tous » traduit de façon forte le sentiment d'imposture ressenti par les parents et leur angoisse devant un système « nébuleux ».



Thierry nous invite à commencer par définir notre objectif. Il y a des visions de l'école. La première correspond à un système qui trie progressivement les élèves pour dégager et former les élites. Historiquement c'est ainsi qu'a fonctionné le système scolaire français et qu'il fonctionne encore. Comme l'indiquent régulièrement les enquêtes, dans notre système la réussite et l'orientation scolaire sont très fortement conditionnées par l'origine sociale. Une seconde vision est celle d'une école qui se fixe d'atteindre la réussite de tous. C'est le projet de la CFDT. Il faut donc commencer par un débat approfondi pour s'entendre sur les finalités du système scolaire. Que voulons-nous ? Comment allons-nous définir la réussite ?

Enjeux scolaires et enjeux sociaux ?

Ce qu'on fait à l'école construit la société. Mais l'école est ce qu'en fait la société.

Parmi les obstacles à lever, une organisation très centralisée, du moins en apparence, qui fonctionne à coup de circulaires censées s'appliquer uniformément dans toute la France. Ce qui est une vue de l'esprit : chacun finalement fait ce qu'il peut et ce qu'il veut. Nous avons besoin d'une véritable décentralisation.

Un chantier autour du métier d'enseignant

Le métier d'enseignant n'est plus assez attractif. Cette chute des vocations tient certes aux rémunérations et au besoin de reconnaissance, mais elle impose une mise à jour de la formation initiale et continue des enseignants. Outre la formation académique que chaque enseignant reçoit dans sa matière, qu'apprend-il sur les compétences nécessaires aux élèves aujourd'hui ? La définition d'un socle commun de connaissances et de compétences auquel chaque élève doit parvenir au terme de la scolarité obligatoire est une référence précieuse ; cela sous-entend qu'on ne découpe plus les programmes en années scolaires et qu'on privilégie les cycles d'apprentissage.

Le sujet mérite un débat approfondi !

On voit que le sujet mérite un débat approfondi. Il pourrait être amorcé au moment des municipales (locaux, personnels municipaux, carte scolaire pour le premier degré). La CFDT nous invite à le mener lors de son congrès en 2026. Puis aux présidentielles. La baisse démographique offre une opportunité pour mettre en route les changements profonds qui sont nécessaires.

En Finlande, devant les très mauvais résultats aux évaluations internationales, il y a eu un vrai débat sur les objectifs de l'école, qui a conduit à une réforme actée par tous les partis politiques et sur dix ans les transformations ont été menées au bout. Cet exemple peut nous encourager !

Enseignement Formation Recherche Publique
EFRP ■

"Récolter pour semer"

un film documentaire sur la transmission de la mémoire

À Aubenas, l'initiative, documentaire sur la transmission de la mémoire vivante et une expo photos, a été récompensée par le prix Agirc-Arrco du concours national de la semaine bleue (130 dossiers et 6 lauréats – 2^{ème} fois seulement qu'une structure CFDT est primée !)

L'idée est partie de militants syndicaux de l'Union Locale de retraités CFDT d'Aubenas qui ont développé le projet en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres d'Aubenas dans le cadre national de la Semaine Bleue.

Le film donne la parole à six personnes âgées de 81 à 94 ans, certains témoins du passé industriel de l'Ardèche. Elles livrent leurs souvenirs mêlés à quatre jeunes gens qui les interrogent, curieux d'entendre des récits d'une époque qu'ils n'ont pas connue et qu'ils étaient loin d'imaginer. D'autres témoignent de parcours de vie personnelle faite de résilience, de recherche d'autonomie et d'engagement.

Une plongée dans la mémoire encore vivante de nos aînés que le public a reçue comme un cadeau intergénérationnel puissant, émouvant, questionnant et surtout transmissible.



Une partie des protagonistes du film avec la réalisatrice Justine Collomb

Les coproducteurs ont voulu notamment rappeler que le département de l'Ardèche a connu dès le 19^{ème} siècle, une grande activité industrielle : mines, métallurgie, travail des cuirs et peaux, production de papier, industrie des chaux et ciments dans la vallée du Rhône, industrie textile dans les moulinages des fils de soie, implantés le long des cours d'eau ardèchois, production des eaux minérales qui remonte au 17^{ème} siècle...

En accompagnement, un réseau de sous-traitants développé et une dense activité économique locale.

Le documentaire questionne trois activités dont

une a aujourd'hui disparu (les mines) avec un ancien mineur de fond, une autre a été fortement réduite (les moulinages) avec une très jeune employée de filature et une troisième qui reprend vie en se professionnalisant (la construction de murs et calades en pierres sèches) avec un « murailleur » avant l'heure.

Le documentaire filme également trois autres personnes aux parcours très différents, qui témoignent d'un aspect de leur vie. Ces témoignages, plus intimistes, se chargent alors de mémoire familiale, sociale, professionnelle, collective qui interrogent également sur le sens de la vie.

Le documentaire, par son parti pris artistique et humaniste, ouvre à chacun la possibilité d'approfondir sa connaissance de notre territoire et de méditer sur ce que les personnes âgées disent, par leur histoire, de notre monde d'aujourd'hui et de demain.

En raison de sa pérennité, le documentaire peut être support de réflexions non seulement pour les deux associations, mais aussi pour les institutions socio-culturelles, les établissements scolaires et universitaires ou les structures médico-sociales.

Projeté à deux reprises au cinéma Le Navire à Aubenas devant 315 personnes dont une classe de lycéens en formation aide à la personne, le film a reçu un accueil très positif et très prometteur si l'on en croit les sollicitations des médiathèques, maisons de retraites, centres socio-culturels du sud Ardèche.



L'équipe CFDT tire un bilan prometteur

ULR Aubenas ■

ULR d'Annonay

Depuis 2018 à l'initiative de l'ULR d'Annonay plusieurs associations, onze cette année, se sont rassemblées pour fêter la semaine bleue avec le soutien de la Ville d'Annonay et de l'Agglo dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Nous "les presque vieux, les déjà vieux ou les bien vieux", nous contribuons tous à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Vieillir est bien cette force à partager que promeut la Semaine Bleue nationale et que nous faisons vivre autour de nous

en participant à la vie citoyenne, en rejoignant des associations, en aidant nos enfants et petits-enfants. C'est pourquoi les retraités CFDT d'Annonay ont pleinement contribué à la journée bleue du 8 octobre 2025.

Ceux qui pouvaient marcher sont partis en musique du bas de la ville, agitant des rubans colorés, symboles des liens qui unissent les générations.



Nos tee-shirts bleus se sont une nouvelle fois fait remarquer lors des haltes festives sur les places principales dont celle du marché. On a bien chanté et dansé !

D'autres ont préparé la soupe à la salle des fêtes et on a savouré un copieux repas partagé. On s'est bien régalé !

Nos petits liens rassemblés sont allés construire un gros cœur qui va circuler dans les EHPAD. On s'est bien amusé !

L'après-midi, un orchestre de six musiciens a animé

un bal trad. " On a bien guinché ! "

Puis avant de se quitter on a pris un bon et sain goûter offert par des entreprises bio locales que les retraités CFDT ont sollicitées. Et comme on s'est bien revigoré, on a repris quelques couplets pour terminer aussi joyeusement la journée qu'elle avait commencé !

Sûr, l'an prochain, on va se retrouver !

Merci à Yannick B D ■

ULR de Valence

C'est une trentaine de personnes qui se sont réunies le mardi 7 octobre pendant près de trois heures à l'initiative de l'Union Locale des Retraités CFDT de Valence et de la SSR Éducation Formation Publiques pour échanger sur l'entreprise Boimondau.

Pour l'occasion nous avons accueilli Michel CHAUDY, auteur de l'ouvrage **Faire des hommes libres** * consacré à l'expérience Boimondau (Boitiers de Montres du Dauphiné).

Devenue une référence internationale dans les milieux autogestionnaires, Boimondau fut créée en 1941 par Marcel

BARBU sous la forme d'une communauté de travail. Cette entreprise, installée rue Montplaisir, existera jusqu'au début des années 70, soit la durée de vie moyenne d'une entreprise, et comptera jusqu'à 230 familles.



Pour Marcel BARBU, la communauté ne se limite pas à l'économie et se fixe comme

objectif de « faire des hommes libres ». Pour cela, la formation, rémunérée et durant le temps de travail, est un passage obligé. Pas seulement la formation professionnelle mais aussi le développement culturel : l'usine se dote d'une bibliothèque, d'un cinéma et le salaire, à la valeur humaine, valorise les efforts de chacun. La place de la femme est reconnue même si elle est au foyer. Elle participe aux réunions de quartiers, au conseil d'administration, aux votes et son implication est rémunérée.

La communauté est aussi une base de solidarité face

à la maladie, aux problèmes de logements, aux difficultés de ravitaillement grâce à la coopérative et à la ferme de Mourras, à Combovin.

Le refus de la Relève puis du STO, débattu entre compagnons, radicalise les engagements de la communauté.

Les compagnons concernés sont cachés, expédiés à Combovin. Marcel BARBU est arrêté en avril 1944, déporté à Buchenwald. À son retour en mai 1945, il cède son entreprise aux compagnons et laisse la place à Marcel MERMOZ comme chef de la communauté. Moins sensible aux idéaux de l'esprit communautaire, MERMOZ développe la production dans la direction des SCOP.

Par la suite, la communauté Boimondau est rattrapée par la mise en place de l'état providence, la reconstruction, le développement de la consommation et des loisirs, atténuant de fait l'originalité de la communauté Boimondau.

La discussion menée par Michel CHAUDY a été, selon un avis extérieur, de grande qualité, posant une réflexion sur le travail aujourd'hui, source d'exploitation ou créateur de lien social et de solidarité. La qualité des échanges s'est aussi nourrie des souvenirs d'intervenants, eux-mêmes enfants de « boimondistes ». Un document vidéo (12 min) réalisé par Samuel SAGON nous a plongé dans l'ambiance de

la communauté naissante dans son contexte historique.

Beaucoup de pratiques « boimondistes » appartiennent au passé, à un autre contexte. Et pourtant il y a des objectifs à faire vivre dans cette "utopie" qui a tenté de replacer le travail au centre des relations sociales. Le chantier sur le travail, cher à la CFDT, n'est pas clos. Il reste toujours à défendre la solidarité des travailleurs face à l'individualisation des rapports sociaux, à replacer la formation au cœur des parcours professionnels, à faire une place à l'épanouissement culturel.

Merci à Jean-Pierre T. et Roger M. ■

* **Faire des hommes libres** Michel CHAUDY. Edition REPAS, 4 Allée Séverine – 26000- Valence.

Briser le tabou des Directives Anticipées

Vendredi 10 octobre, dans le cadre de la semaine bleue, la CFDT Retraités Ardèche-Drôme Sud organisait à Montélimar une réunion d'information-débat sur les directives anticipées. Une trentaine de participants a pu visionner deux diaporamas sur les droits des malades et sur les directives anticipées.

Une multitude d'informations et questions-réponses a animé l'après-midi : *"instaurer un*

dialogue avec ses proches sur un sujet délicat, situations d'urgence et manque de préparation de l'entourage, clause de conscience face au délit d'entrave pour le personnel soignant, mieux accompagner les personnes en fin de vie à domicile, face à un système de santé de plus en plus défaillant".

Comment et pourquoi rédiger ses directives anticipées, comment les formuler, à qui les

confier, à quel endroit les déposer, désigner une personne de confiance.

Des représentants d'associations, du personnel médical et hospitalier ont pu également intervenir pour apporter leur éclairage et participer au débat.

Martine, militante de la CFDT retraités, a fait part de son expérience lors de la rédaction de ses propres directives il y a plus de dix ans.



En conclusion, formuler ses directives anticipées et désigner une personne de confiance sont essentiels, car ils facilitent grandement la prise en charge de la fin de vie.

Un verre de l'amitié a clôturé cet après-midi très productif et enrichissant pour les participants.

ULR Ardèche-Drôme Sud ■

ULR de Valence

Qualité de l'air en Drôme/Ardèche et ses polluants

À l'invitation de l'ULR de Valence, cette conférence, le 30 octobre, était animée par Patrick LART.

Une douzaine de participants à cette conférence, la Toussaint (avec ses congés scolaires) a «asséché» la participation escomptée. Nous n'avons pas le choix car la date avait déjà été déplacée de la Semaine Bleue.



Patrick a exposé les informations concernant la surveillance de la qualité de l'air, la distinction entre gaz à effet de serre et polluants, leurs origines (trafic routier, industrie, chauffage domestique, agriculture). Il a décrit les enjeux en matière de santé et d'environnement que cela représente.

Une occasion de mettre au clair les idées reçues. Ainsi, par exemple, les médias évoquent la mauvaise qualité de l'air surtout lors des pics de pollution.

Les niveaux constants proches du seuil critique forment en fait le vrai danger pour les populations qui subiront dans le temps et en silence les effets les plus délétères. Par contre l'accroissement du trafic routier n'a pas dégradé les indicateurs : les mesures récurrentes démontrent une stabilisation due aux contraintes des normes plus sévères induisant de nouveaux moteurs moins polluants. Reste le problème des polluants éternels (PFAS), particules microscopiques que l'organisme ne peut arrêter, la pollution par l'ozone et les particules des pesticides agricoles véhiculées par l'air ambiant.

Cette rencontre a été très appréciée, bien animée. Un grand merci à notre adhérent Patrick LART pour sa présentation claire, illustrée par ses diapos et ses références pertinentes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site « Atmo Auvergne-Rhône-Alpes », vous y trouverez notamment les indices de la qualité de l'air dans votre commune.

Merci à Jean Louis C. et Roger M ■



AG

SSR Enseignement Formation et Recherche Publiques

La réunion en présence de Régine FRANCAL, représentant l'UFR et de Mireille DÉPIT pour le Syndicat des retraités CFDT 26-07 a rassemblé une dizaine d'adhérents.

Les orientations de 2024 ont été confirmées :

→ Fidélisation des adhérents :

En commençant par l'accueil de nouveaux retraités. Cela nécessite une bonne coordination avec le Syndicat académique pour le suivi des départs en retraite.

D'autre part, pour garder un lien vivant avec les 86 adhérents de la section, il nous faut adapter nos propositions, en tenant compte entre autres des questions de mobilité.

→ Ouverture de la section :

Dans nos projets nous souhaitons être ouverts à la participation des autres membres du Syndicat des retraités CFDT. Ce fut le cas en 2025 pour la sortie à la maison des enfants d'Izieu comme pour la rencontre sur l'école avec Th. CADART. Une coopération avec d'autres sections, comme nous l'avons fait par exemple avec l'ULR de Valence pour la semaine bleue, sera recherchée.

→ Projet :

Sortie au printemps 2026 au domaine du Pradel, avec pour thème les enjeux alimentaires.

Merci à Marie Andrée R. ■

Moly SABATA

Journée conviviale ULR d'Annonay

Ce lieu a été acheté par Albert GLEIZES, un peintre, dessinateur et théoricien du cubisme et Juliette ROCHE, son épouse, qui a passé son enfance à Serrières, une peintre et écrivaine française associée aux mouvements cubiste et dada.

Moly SABATA accueille des résidences d'artistes depuis 1927.

La présentation de notre guide Virginie a suscité l'intérêt de la vingtaine d'adhérents présents par l'histoire du lieu, l'évocation de ses créateurs dont la talentueuse céramiste australienne Anne DANGAR ainsi que d'artistes locaux qui se sont illustrés dans d'autres domaines au siècle dernier, la chanteuse d'opérette Fanély REVOIL et le comédien de la comédie Française, Raymond SAINT-PRIX.

La diversité, la qualité et parfois l'humour des œuvres picturales réalisées avec de multiples techniques, acrylique, aquarelle, photographies ou dans d'autres matières, céramique, verre, nous ont souvent questionnés, toujours enchantés et donné envie de renouveler ces découvertes culturelles autour de l'art et du patrimoine. Une visite que nous recommandons aux autres ULR.



Le repas a été pris côté Ardèche au Bateau d'Émile avec sa belle vue sur le Rhône. L'après-midi s'est achevée au local ULR autour de jeux de société et d'un goûter pour terminer la journée dans la bonne humeur.

Merci à Yannick Boulet-Decourt ■

Journées Bleue SSR F3C

la SSR au bord de l'eau à Pont en-Royans

Le 14 octobre dernier, en matinée, nous avons visité le musée de l'eau à l'aide de panneaux explicatifs, de quiz sur cette ressource indispensable menacée. Une collection de bouteilles d'eaux du monde a retenu notre curiosité puis nous avons goûté au bar les crus renommés, dont la fameuse Hildon préférée de la reine Élisabeth II pour son thé. Au restaurant du Musée, les participants ont apprécié un bon repas avec ses produits du terroir.

L'après-midi nous avons d'abord visité l'église St Pierre et son magnifique retable baroque en bois sculpté du XVIII^{ème} siècle, puis nous avons découvert la Halle qui autrefois servait de marché, de salle de réunion des consuls, de tribunal et de prison. Elle est devenue un centre d'art contemporain, avec son exposition des artistes Tiphaine CALMETTES et Samuel DUGELAY, «de terre et de cire» et ses structures fantastiques de torchis et de cire.

Ensuite, nous avons parcouru les ruelles escarpées du village ancien, la place du Temple dont l'édifice a été détruit pendant les guerres de religion, les jardins suspendus au-dessus des maisons, un beffroi, ancienne porte du premier rempart.

Nous avons continué notre parcours jusqu'au pont Picard sur la Bourne qui était autrefois le rare lieu de passage entre les montagnes et les vallées.

Nous avons découvert les célèbres maisons suspendues de part et d'autre du pont et nous avons terminé par une promenade le long de la rivière.

Enchantés de cette journée, nous regrettons de ne pas avoir été plus nombreux car ce lieu valait vraiment le détour.

SSR F3C ■



"de l'Écrit à l'Écran"

un festival toujours aussi passionnant !

Ce 19 septembre, dans le cadre de la 14^{ème} édition du Festival « de l'écrit à l'écran » de Montélimar, 20 adhérents de la CFDT Retraités Ardèche-Drôme Sud ont pu participer à deux séances très intéressantes.

Le matin, la projection de « Pride ».

Cette épopée, inspirée d'une histoire vraie, met en scène la rencontre entre deux mondes stigmatisés et discriminés que tout oppose, l'émergence de nouvelles solidarités avec pour cadre historique un conflit social majeur de la fin du XX^e siècle en Grande Bretagne.

L'après-midi, rencontre avec Michel HAZANAVICIUS

Il a passé quelques jours, en novembre 2023, sur le front en Ukraine.

Il témoigne : « *J'y suis allé parce que des amis ukrainiens m'avaient proposé de rencontrer ceux qui combattent. La plupart sont comme vous et moi, ils ne sont pas militaires de carrière et n'auraient jamais imaginé se retrouver dans une tranchée, sous les obus. Je suis parti avec un papier et un crayon, et je suis revenu avec ce carnet* ». Un grand moment, très émouvant.

À midi nous avons partagé un repas sur les Allées Provençales, dans une ambiance fort conviviale.

ULR Ardèche-Drôme Sud ■

ULR de Romans

Mardi 07 octobre, l'ULR de Romans organisait la journée conviviale annuelle avec son homologue de Tain/Tournon.

40 personnes se sont retrouvées sous un beau soleil automnal pour une première visite le matin au Jardin Zen Erik BORJA à Beaumont Montoux. En déambulant au travers de ce jardin d'inspiration japonais, chacun et chacune a pu découvrir des arbres taillés en bonzaï, une bamboueraie, un étang alimenté par des cascades, conduisant sur un espace minéral de sable et gravier ratissé avant de descendre sur une plage au bord de l'Herbasse, en toute quiétude, harmonie et sérénité.

À midi, nous nous sommes retrouvés au restaurant Le Tahiti, aux Balmes à Romans.

L'après-midi s'est poursuivie par la visite de la Maison du Mouton, un des édifices les plus anciens de Romans subsistant aujourd'hui. Une restauration, conduite de 2020 à 2024, a permis de restituer la façade gothique d'origine.

Le nom de "Maison du Mouton" intrigue et fascine.



Restaurant Le Tahiti

Journée Zen et Historique

Autrefois, une tête de mouton sculptée ornait la façade. Était-elle un symbole lié au commerce de la laine, ou bien l'enseigne d'une auberge fréquentée par les voyageurs ? Le mystère demeure, ajoutant une touche de charme et d'histoire à ce bâtiment unique.

Durant cette journée, des échanges ont pu avoir lieu entre les adhérents des deux ULR.

L'ULR de Romans a pu exposer ses activités en cours, ses projets pour les mois à venir : développer le PPV en espérant y associer Tain et Valence, monter une rencontre/débat avec les représentants de France Alzheimer et France Parkinson sur le thème des aidants et pérenniser

des réunions de discussion à thèmes en commun avec Tain et peut-être Valence.

En tous cas, tous les participants ont été très satisfaits de cette journée et se sont déjà positionnés pour trouver d'autres objectifs de visite l'année prochaine.

Merci à Patrick ■

PPV : Pacte de Pouvoir de Vivre



Maison du Mouton
Romans



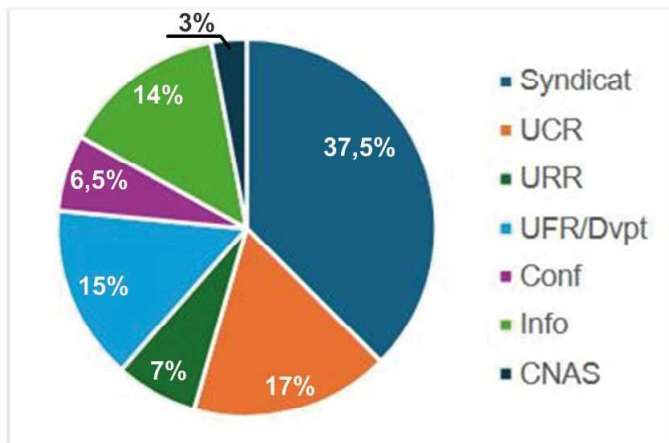
Cotisations syndicales

Pour la CFDT, la cotisation est la ressource financière principale. Elle garantit notre autonomie. C'est aussi un acte de solidarité entre les adhérents. La cotisation sert à assurer la pérennité des actions de toute la CFDT (syndicats, fédérations, URI, confédération, etc.) car une partie de celle-ci leur est destinée.

Pourquoi ajuster la cotisation ?

Cela fait partie intégrante de la relation entre tous. Tous les ans, chaque adhérent devrait transmettre à son syndicat ses revenus pour réajuster sa cotisation. Comme tous les syndicats ne le font pas, le CNC, en octobre, vote une préconisation du taux d'ajustement pour qu'il soit appliqué l'année suivante. L'objectif est que les ressources de toute la CFDT soient garanties.

Répartition de la cotisation



Comment est décidé le taux d'ajustement de la cotisation ?

Les taux d'ajustement adoptés par le CNC sont pour l'exercice 2026 :

- Pour la cotisation des « Actifs » : + 2,8 %
- Pour la cotisation des « Retraités » : + 2,2 %

Ces taux correspondent à l'augmentation en France du salaire mensuel de base pour les « Actifs », et de la pension de base pour les « Retraités ».

Quel Impact ?

Si on augmente de 2,2 %, pour la cotisation moyenne de nos adhérents qui est de 9,80€, cela fait une cotisation de 10,01€, soit 0,22€, et 0,07€ après crédit d'impôt soit 0,88€ pour l'année.

Concrètement ?

Pour les adhérents en Prélèvement Automatique des Cotisations (PAC)

Cette augmentation sera sur le prélèvement du 10 janvier. Échéancier : le 10 de chaque mois janvier, février, mars,

Pour les adhérents en paiement par chèque

Le trésorier de section vous transmettra le montant de la cotisation revalorisée.

Si vous avez rejoint la CFDT Retraités en 2025

Vous n'êtes pas concernés, cependant merci de vérifier le montant de votre cotisation.

Si ce montant ne correspond pas à 0,50 % de vos pensions, (en plus ou en moins)

Merci de nous en informer à l'aide du coupon ci-dessous, qui re-précise les modalités de calcul.

Les trésoriers Mireille et Patrick ■

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à votre trésorier ULR ou SSR ou à Mireille au 06 80 72 03 07.

NOM : Prénom : Signature :

SOMME des pensions de novembre 2025 avant prélèvement à la source	COTISATION MENSUELLE (Cm) 0,50 % des pensions	Si paiement traditionnel, COTISATION ANNUELLE (Ca)
P =	Cotisation mensuelle = P x 0,005 =	Cotisation annuelle = Cm x 12 =

Coupon à renvoyer à : dromeardeche@retraites.cfdt.fr

ou CFDT Retraités - Maison des syndicats – 17 Rue Georges Bizet - VALENCE

Informations pratiques

Mutuelles :

Les Mutuelles subissent une dégradation des équilibres techniques des contrats, due pour partie à des évolutions réglementaires souhaitées et à des transferts de charges du régime obligatoire d'assurance maladie vers les complémentaires santé.

Tarifs, pour un adulte, selon les niveaux de garanties :

MGEN	
Garantie	Coût mensuel
AZUR 1	63,37 €
AZUR 2	99,15 €
AZUR 3	127,53 €
AZUR 4	155.89€

AESIO *	
Garantie	Coût mensuel
333 321	113,47 €
434 342	133,34 €
545 342	155,70 €
545 342	162,32 €

* Tarifs à confirmer

Pour tout renseignement, contacter Alain FOCHI :

07 81 66 92 35 - alainfochi@gmail.com



Ils nous ont quitté



Michel DUCROS	ULR Valence
René MAIGRE	ULR Valence
Guy DELENNE	SSR Agro / ULR Drôme-Sud
Jean MICHEL	SSR FCE / ULR La Voulte
Hélène SEITIER	ULR Annonay
Marc DURAND	SSR FGTE - ULR Valence



Syndicat des Retraités de Drôme/Ardèche

Bureau	05/01/26
Bureau	02/02/26
Conseil	16/03/26